

“À l’ombre de Cerlogne” - 19 février 2009

Les rites de passage à La Thuile

Du berceau à la tombe entre les années 1920 / 1950

Monica Granier

LA THUILE DANS L’HISTOIRE

Pour parler des rites de passage à la Thuile il faut d’abord parler de La Thuile, de sa particularité de village de frontière, de son histoire, des conditions et des événements qui l’ont caractérisé dans le temps.

Tout d’abord sa position géographique, à quelques kilomètres du Col du Petit-Saint- Bernard, a fait de La Thuile un village ouvert, relié dans le passé plus ou moins récent, avec la France, donc un village de passage: de gens, de pèlerins, de commerçants et aussi de soldats et de troupes. Plusieurs fois La Thuile a dû se recréer, recommencer tout, aussi bien au niveau social, qu’au niveau économique, après les invasions des troupes françaises et, pendant la deuxième guerre mondiale, de celles allemandes. Le fait d’être un village de passage a constitué aussi, indubitablement, une ressource tant culturelle, qu’économique: les auberges



Carte postale datée du 1^{er} Juillet 1955

(propriété Monica Granier)

ouvertes le long de l'ancienne route romaine des Gaules en sont la preuve. Cette ouverture envers la France est encore de nos jours témoignée par les *tchouillens*, qui parlent de leurs achats d'objets domestiques et agricoles, de foulards, de *carà* etc. aux foires de Bourg-Saint-Maurice ou de Sées plutôt que dans le Valdigne d'Aoste.

Une autre condition importante pour le village est constituée par la présence sur son territoire du Glacier du Rutor. Surtout dans le XVII^e siècle, les inondations de ses eaux furent catastrophiques non seulement pour La Thuile mais pour tous les villages d'en bas.

Encore, il faut rappeler que les conditions économiques et sociales de La Thuile ont changé complètement au cours du XX^e siècle : grâce à l'exploitation de ses gisements d'anthracite, La Thuile est passée dans les années 1920 d'une condition agro-pastorale, à celle d'un centre minier, situation qui a continué jusqu'aux années 1960. Dans cette période le pays atteint une population de plus de 2 000 habitants grâce à l'apport des immigrés qui arrivent du nord de l'Italie, surtout de la Vénétie et de la province de Bergame et qui composent encore en partie les actuelles familles mixtes de La Thuile. Ensuite, après la fermeture des mines, La Thuile change à nouveau son économie : c'est le moment de l'essor du tourisme surtout hivernal mais aussi d'été. Suite à l'installation d'un premier télé-siège en 1948, se développe le domaine skiable des *Funivie del Piccolo San Bernardo* qui aujourd'hui desservent 140 km de pistes, avec liaison internationale avec La Rosière. Cette condition stoppe le dépeuplement conséquent à la fermeture des mines et se trouve être à la base du développement actuel du village.

C'est donc dans ce cadre économique et social que se situe la recherche sur les rites de passage à La Thuile entre les années 1920 et 1950 du siècle dernier. Les personnes âgées du village, qui ont été interviewées au commencement des années 1990, ont reconstruit par leur mémoire et leur témoignage cette période historique.

LES RITES DE PASSAGE

Chaque individu dans sa vie passe souvent d'une condition à une autre (de la condition d'épouse à celle de mère), d'un âge à un autre (de l'adolescence à l'âge adulte), d'un groupe social à un autre (du groupe des célibataires à celui des mariés, par exemple) avec des procès de séparation et d'agrégation.

Les rites de passage assurent à la collectivité et aux individus un passage harmonieux d'une situation déterminée (de normes, règles et rapports entre les personnes) à une autre toujours bien déterminée dans la communauté d'appartenance, dans le respect des croyances et des traditions qui garantissent la survivance et le maintien des intérêts des divers groupes.

Tout cela peut se faire grâce à des séquences cérémonielles, des stratégies – élaborées par chaque communauté – qui garantissent un sens aux changements. On passe donc à travers un ensemble d’actes exécutés selon un ordre déterminé par une catégorie bien délimitée de personnes et destinés à modifier les rapports de certains individus entre eux, vis-à-vis du monde sacré et de la société profane.

Ces séquences cérémonielles, qui peuvent être soit profanes, soit religieuses, contrôlent les changements, garantissent la cohésion et la continuité sociale, tant pour l’individu que pour la collectivité, et favorisent le procès d’appartenance et d’identité à l’intérieur des différents groupes sociaux. Elles sont codifiées, organisées et structurées de façon que le passage puisse avenir le mieux possible, avec une phase de préparation, une de stabilisation et une dernière d’assimilation.

En effet les rites de passage conduisent, contrôlent et réglementent tous changements et transformations à niveau individuel et des groupes, en évitant des chocs violents à la société, de brusques arrêts de la vie individuelle et collective. Ils doivent adoucir la rapidité du passage, ils doivent donner au contraire une certaine gradualité entre le détachement et l’agrégation.

Les rites sont donc organisés selon une séquence cérémonielle qui suit une progression, une succession par étapes, pas après pas, en donnant une épaisseur temporelle, en manipulant symboliquement le temps.

Van Gennep, anthropologue français, savant qui à théorisé les rites de passage et publié ses premières recherches il y a cent ans, parle de trois moments des rites :

- les rites de séparation ou **préliminaires**, qui aident et facilitent le détachement de l’individu d’une situation originaire ;
- les rites de marge ou **liminaires** : ce sont les actions rituelles qui tiennent en suspension l’individu pour un temps plus ou moins long et durable ;
- les rites d’agrégation ou **postliminaires** qui introduisent l’individu dans son nouveau groupe ou condition sociale.

De cette façon les événements biologiques et sociaux se recouvrent d’un sens culturel communautaire et partagé.

Les rites de passage, enfin, sont tant un moment d’agrégation, qu’un moment de différenciation : l’individu fait partie du nouveau groupe mais n’appartient plus au précédent qui est tout à fait autre chose, qui est bien différent. On change d’état en renforçant d’un côté le consentement et le sens d’appartenance selon un style de socialisation qui relie les générations et se perpétue dans le temps, mais on renforce de l’autre côté la division bien spécifique en groupes et catégories de la collectivité.

La communauté de La Thuile a donc elle aussi ses rites de passage, des rites qui se relient à ceux des communautés rurales, agropastorales de montagne et qui ont beaucoup à partager avec les autres réalités valdôtaines et savoyardes aussi.

Du côté religieux les rituels étaient dictés évidemment surtout par l'Église et puis chaque village avait son rituel particulier. À La Thuile, par exemple, les rites religieux ont été les mêmes pendant cinquante ans, jusqu'en 1928 puisque pendant cinquante ans la paroisse a été desservie par le même curé, l'abbé don Cyprien Gorret. En effet des changements dans les rituels ont commencé à être progressivement apportés par ses successeurs.

En général la communauté des thuillens s'est organisée pendant les siècles et à travers les générations avec des modalités qui garantissent d'une façon simple et essentielle le passage entre différentes classes d'âge, rôles et groupes: les rituels ne sont (ou ne sont plus), dans ces années, riches ou extrêmement articulés, mais on saisit quand même toutes les phases préliminaires, liminaires et postliminaires utiles à atteindre le but de continuité, stabilité et gradualité des changements. Généralement ces rites ne se fondent pas sur la magie ou la superstition. Dans certains cas la situation économique (les cadeaux, la dot, le trousseau par exemple, étaient différents selon les capacités économiques des individus et non définies *a priori*) l'emporte sur la tradition.

Certaines ritualités ont survécu jusqu'à aujourd'hui, les religieuses mais aussi les profanes : faire la *badoche*, porter la sciure et faire couper le ruban aux époux, "prendre le pardon" et une bonne partie des rituels qui accompagnent la mort et les funérailles.

DU BERCEAU...

La grossesse, la naissance et les étapes d'agrégation du bébé et de la mère au nouvel état

La période de la grossesse est la période liminaire par excellence. Avant il y avait une femme, maintenant elle porte en son sein une vie, elle est donc dans une condition bien différente des autres femmes, situation qui terminera avec l'accouchement, pour le côté profane, avec la bénédiction après les couches du côté religieux. C'est normal donc que dans une situation si importante et particulière toute une série de coutumes, pratiques, interdictions, normes sanitaires, magiques et religieuses, rituels de purification et de protection, accompagnent le petit et la femme dans leur passage vers l'agrégation à la vie et à la communauté religieuse et sociale et vers la condition de mère.

La grossesse

À La Thuile, pendant la grossesse il n'y avait pas de coutumes particulières. Les femmes travaillaient normalement, soit à la maison, soit dans les champs et dans l'agriculture: on racontait de beaucoup de femmes qui retournaient de la campagne avec le bébé dans leur tablier!

Il y avait, bien sûr, une forme de respect et d'attention particulière. Une bonne alimentation, si c'était possible, était conseillée, aussi bien dans cette période, que, surtout, lorsque la femme allaitait son bébé : *la panada*, *lo mandolà*, la soupe aux amandes étaient de rigueur.

Parmi les interdictions il y avait celle de voir les morts (on couvrait exprès le visage des défunts), mais aussi celle de porter au cou des chaînettes (le cordon ombilical, au cas contraire, se serait enroulé autour du cou du petit) et puis, sûrement, il y avait une grande attention aux *énvèi* : avoir des envies et puis se toucher le corps aurait laissé une tache sur le corps de l'enfant.

On devinait le sexe du petit selon la forme du ventre de la mère : en avant, c'était une fille, sur le côté c'était un garçon.



La Naissance

À La Thuile l'accouchement s'est passé en famille jusqu'aux années 60. Au temps des mines il y avait la sage-femme professionnelle ; avant la sage-femme était celle du village.

L'enfant naissait donc à la maison, le père devait ensevelir le placenta dans le pré ou le jardin de famille. Le petit restait "en suspens" jusqu'au moment du baptême, peu de jours après, lorsqu'il était agrégé à la communauté des chrétiens et à la communauté locale.

Pour ce qui concerne la mère, lorsqu'elle en avait la force, elle retournait à sa vie familiale, économique et sociale. Pendant les premiers temps, elle était soutenue par la marraine du bébé, qui préparait pour elle *lo potazo* (avec œuf, lait, amandes, noix, pain blanc, beurre, vin, sucre et sel) et l'aidait à la maison, dans les travaux ménagers et dans les soins au nouveau-né.

Le nouveau-né est transporté à l'église dans le porte-enfant

(propriété Monica Granier)

Baptême

Le moment du passage du néant à la vie terminait le jour du baptême où la famille fêtait l'entrée du petit dans la foi chrétienne et dans l'Église catholique et la fin de son état d'impureté. Par contre, l'habillement, le cortège, les cadeaux, les invités, le repas en commun célébraient avec des rituels profanes l'entrée officielle dans la communauté familiale et dans celle plus vaste du hameau et du village entier.

Il avait lieu dans les trois / cinq, parfois dix jours suivant la naissance, le plus tôt possible pour conjurer le risque que l'enfant aille aux limbes en cas de mort. Si on courait le risque de mort avant le baptême, le sacrement était administré en toute vitesse à la maison par la marraine ou la sage-femme.

Par tradition, on donnait à l'enfant le prénom d'un parent, d'un grand-parent ou de quelqu'un de la famille qui venait de mourir.

Le parrain et la marraine étaient choisis parmi les parents ou les amis de famille : ils avaient l'obligation, en cas de mort des parents, de se substituer à eux et de subvenir économiquement la famille et le petit en particulier en cas de besoin. La marraine devait ainsi procurer le porte-enfant, l'habillement et la petite coiffe (la *béra*) pour la cérémonie.

Dans leur testament, le parrain et la marraine nommaient leur filleul ou filleule et s'ils en avaient les moyens, ils cédaient une habitation ou des pâturages, ou des champs ou de l'argent. Si cela était possible, ces legs importants étaient anticipés au jour du mariage.

Le jour du baptême le petit était transporté à l'église dans le porte-enfant (de famille ou donné par la marraine) tout brodé, dans les bras du parrain ou du père. On faisait un petit cortège avec les invités (parrain, marraine, parents, parfois la sage-femme) jusqu'à l'église. La mère n'était pas là : elle n'était pas à même de sortir de la maison et elle ne pouvait pas du tout faire retour à l'église avant la bénédiction après les couches.

La célébration était un fait privé avec peu de manifestations collectives. Elle avait lieu après la messe principale du dimanche ou dans un autre moment établi de commun accord avec le curé. Le rite s'accomplissait aux fonts baptismaux, au fond de l'église. Pendant la célébration on remplaçait la coiffe par la *béra* procurée par la marraine, qui restait au petit comme souvenir de son baptême. À la fin le parrain laissait quelques centimes au curé et aussi un mouchoir à nez comme cadeau. On rentrait à la maison. On buvait un verre ou on prenait un goûter ou un repas un peu plus important avec les produits de la boucherie et la viande de la maison.

Bénédictio après les couches

À La Thuile elle n'était pas trop codifiée et c'était une réintégration seulement à niveau religieux. C'était strictement un fait privé entre la mère et le curé. Elle

avait lieu avant les quarante jours après l'accouchement, sur le seuil de l'Église. La femme déposait sur l'autel un pain et vingt-cinq centimes. Les années 20 voient la fin du rituel, qui était peut-être lié surtout au curé Cyprien Gorret. Du côté économique et social la femme dès qu'il était possible reprenait ses travaux et ses rapports avec la collectivité.



La Thuile. 1930 env.
Les élèves du Chef-Lieu
(propriété Monica Granier)

ENFANCE, ADOLESCENCE ET JEUNESSE

C'est la période liminaire la plus longue, le passage – et donc sa préparation – au monde adulte. Quand même à son intérieur il y a une série d'autres passages, religieux et profanes, qui s'articulent eux-mêmes, bien évidemment, en périodes préliminaires, liminaires et postliminaires.

Pendant toute la période le but est le même : apprendre aux petits, pas après pas, à devenir des adultes, avec une socialisation aux normes, règles et valeurs religieuses et civiles partagées par la communauté. Tout cela est véhiculé à travers l'éducation familiale, l'école, le catéchisme, les messes, les vêpres et toutes les fêtes religieuses.

Un autre domaine de socialisation à la vie adulte est constitué par l'entrée dans le monde du travail, qui a lieu environ entre 7 et 8 ans (aide pour la fenaison, le pâturage, aide domestique). Les jeux aussi (poupées, petites vaches...) sont un reflet du monde adulte, de ses activités et de ses métiers. Les sports, eux aussi, unissent les générations : le ski et la luge en hiver, le *fiolet* pendant l'été.

Des fêtes formelles (fête patronale, carnaval, Noël, Pâques, *Demi-careima*, la Sainte-Barbe) et informelles (*veillà*, bals dans les hôtels ou dans les étables...) socialisent les jeunes aux temps exceptionnels, aux façons de les gérer, aux façons



Juillet 1924
Première Communion
(propriété Maura Ferrod)

de se rapporter aux autres, surtout à l'autre sexe.

Enfin un autre aspect particulier de la vie des adolescents et des jeunes est constitué par les combats entre groupes divers, groupes de hameaux ou entre villages différents (entre *Trofajotte* et *Gollatteun*, ou entre thuillens et habitants de La Balme, hameau de Pré Saint Didier...): luttes pour défendre le contrôle sur les filles, luttes d'appartenance à certains groupes sociaux, moyen pour développer l'identité et la cohésion.

Il y avait quand même des moments spécifiques de passage, des étapes précises à vivre pour grandir à niveau reli-

gieux et social dans la communauté:

Première Communion

Premier pas religieux, elle était célébrée entre les 7 et les 10 ans. Les filles se sont habillées en blanc seulement à partir de 1924, date de fondation de l'Action Catholique à La Thuile. Elle avait lieu pendant la première messe du matin avec les parents, suivie d'un petit déjeuner chez le curé, et à la seconde messe, à 10 h 30 avec la communauté. Lorsque le jeûne depuis minuit n'a plus été obligatoire, la célébration a eu lieu directement à la messe principale.

Le repas était consommé en famille. Il s'agissait d'une fête privée, avec des petits cadeaux de la part des parents, des parrain et marraine, un petit souvenir de la part du curé.

Confirmation

Elle avait lieu tous les quatre, cinq ans, lors de la visite pastorale, le jour de la Saint-Nicolas. Quelquefois il arrivait que les enfants fassent la Première Communion et la Confirmation dans la même année. L'Évêque arrivait au fond du chef-lieu et c'étaient les plus sages du catéchisme qui prononçaient le discours de bienvenue. Une participation énorme de la collectivité caractérisait la Célébration.

Pour l'occasion il fallait un parrain ou une marraine qui pouvaient être différents de ceux du baptême, mais qui devaient posséder *lo bellié de Paque*.

Suivait un repas à la maison, avec les invités de la famille. Les cadeaux, s'il y en avait, étaient plus sérieux, pour des adultes: une montre, un crucifix, un rosaire...

Recrutement

Pour les jeunes gens c'était la véritable entrée dans le monde adulte. La visite avait lieu à Morgex, lorsqu'ils avaient vingt ans. Les jeunes portaient tous ensemble, bien habillés, avec un ruban tricolore noué au chapeau, l'ordre d'appel enfilé sous le ruban. Ils s'en allaient fiers, à pied, vers Morgex où, traditionnellement, il y avait une lutte avec les jeunes qui n'avaient pas le chapeau et qui ponctuellement leur disaient : *bà lo levrèi*. Une épreuve de virilité, de sens d'appartenance.

Fête des conscrits

Liée au recrutement, elle se faisait dans les jours de la visite et concernait aussi les filles. Chaque conscrit faisait couple avec une fille et on les reconnaissait par la cocarde préparée exprès par elle. Il s'agissait d'un dîner et d'un bal ouvert à la population. Si c'était le dimanche il arrivait de voir dans les rues du village le



Fête des conscrits de la classe 1932

(propriété Maura Ferrod)

cortège des conscrit arborant le drapeau qui se dirigeaient vers l'église pour participer à la grand-messe.

Badoche

Les conscrits étaient à nouveau protagonistes le jour de la fête patronale. Avec d'autres jeunes, plus âgés mais pas encore mariées, ils conduisaient la *badoche* dans tous ses divers rituels.

Les jours précédents ils préparaient les cocardes pour différencier les couples, les guirlandes et les arbres pour délimiter l'espace consacré à la danse de place, contactaient les musiciens et organisaient le repas en commun. Le matin de la Saint-Nicolas, le cortège des *badoutchi*, précédé par le *cap badoutchi* et de sa *badoutchire*, à la présence des deux objets symboliques (*lo plat e la lebarda*) parcourait tout le village et entrait dans toutes les maisons, accompagné par l'accordéon, pour inviter à la danse de place. Ils faisaient en même temps une quête rituelle pour financer la fête en offrant des bonbons aux enfants et des cigarettes aux adultes. Après la messe, sur la place principale se tenait le bal de la *badoche* dans lequel le *cap badoutchi* "appelait" les bals et invitait les appartenants aux différentes catégories sociales à danser. Les gens étaient honorés de participer au bal ; à la fin de la danse ils devaient faire une offrande dans le plat de la *badoche*. Les catégories étaient soit sérieuses (bal pour le syndic, pour l'administration, pour les sapeurs-pompiers, pour les mineurs, pour les thuillens, pour les habitants du Valdigne...) soit comiques (bal pour les gras et les maigres, pour les cocus, pour ceux qui ne paient pas les impôts...).

Le bal devient une sorte de représentation collective, gérée par les jeunes qui, surtout dans ce jour, organisent et contrôlent les pratiques cérémonielles de la fête : ils renouvellent les limites du pays, établissent les appartenances à la communauté, définissent les groupes sociaux, règlent la vie collective de la fête.

Coiffer Sainte-Catherine

Le jour de leur anniversaire, les filles âgées de vingt-cinq ans et qui n'étaient pas encore mariées, recevaient par les amies la coiffe de la Sainte-Catherine, témoignage de leur appartenance au monde des célibataires, des vieilles filles. Si ce n'était pas vraiment une coiffe, il s'agissait d'une lettre qui sanctionnait, en plaisantant, le nouveau statut, accompagnée parfois d'objets vieux et cassés tels qu'aiguilles à tricoter, lunettes....

FRÉQUENTATIONS ET FIANÇAILLES

Les danses et les fêtes qui se tenaient dans les étables et dans les mayens, ou les grandes fêtes du village, et encore les *veillà* dans les maisons des hameaux étaient les occasions pour se rencontrer et se connaître. Les jeunes avaient l'occa-

sion de faire connaissance aussi pendant le travail, au pâturage, dans les journées de la boucherie ou de la panification. Ils se rencontraient aussi aux foires, pendant les sorties au Petit-Saint-Bernard et aux rites religieux : vêpres, processions, rosaires, messes. Le choix était normalement libre et les jeunes pouvaient commencer à se fréquenter. Dès ce moment commençait aussi la codification du comportement entre le couple.

Pendant la période de fréquentation, le jeune allait voir la fille aussi à la maison où il comprenait vite s'il était le bienvenu ou non.... Les jours des fréquentations des jeunes étaient le samedi, le dimanche, le mardi et le jeudi, les mêmes jours de la *veillà* (pour la fréquentation des veufs il y avait le mercredi et le vendredi). La durée des fiançailles n'était pas fixe. À un certain moment les deux s'engageaient en privé, s'échangeaient peut-être des cadeaux (un anneau, une montre...) et tout cela était rendu en cas de rupture. Puis c'était le tour de la demande officielle, au père de la fille. La fréquentation, elle même, devenait officielle et les jeunes se rencontraient en famille, bien contrôlés, pour un temps variable.

Le lien entre les jeunes devenait encore plus formel lorsqu'ils décidaient de se marier. Alors deux ou trois semaines avant le mariage il y avait la cérémonie des fiançailles, moment liminaire par rapport aux noces mais cérémoniel complet, structuré et complexe qui contient toutes les trois phases des rites de passage, nécessaires à faire faces aux bouleversements: deux jeunes formeront une seule famille, deux familles changeront composition et s'uniront, un précédent équilibre vient de se rompre et un autre va s'établir sur un différent niveau.



La Thuile. 1920 env.
Photo-souvenir des fiançailles
(propriété Monica Granier)

La période des fiançailles était principalement le printemps, le mois de mai, mais aussi l'automne, le mois de septembre. On ne se fiançait pas le lundi, le vendredi, dans les périodes d'Avent, de Carême et de Pâques. La cérémonie avait lieu aussi bien chez le curé, qu'à la mairie.

La fête était plus ou moins importante selon les réjouissances qu'on pensait faire le jour du mariage. Si on partait en voyage de noces, ou si on invitait seulement les parents, alors aux fiançailles participaient aussi les amis et un bon nombre d'invités. Sinon c'était une fête surtout familiale, avec la présence, obligatoire, des amis plus proches, le garçon et la fille d'honneur.

Chez le curé fiancés et témoins signaient les promesses, puis le fiancé donnait aussi une harre, qui était reportée sur les registres de fiançailles des archives paroissiales jusqu'à la fin des années 20. Dans les dernières années c'était seulement un geste symbolique, précédemment les sommes versées étaient significatives et importantes. Pour les années suivantes on nous a parlé d'un napoléon d'or qui passait de belle-mère à belle-fille : on l'appelait *lo gazo* mais il était conçu comme cadeau de famille. La fiancée recevait de son fiancé aussi une bague si les conditions économiques le permettaient.

La fête continuait à la maison avec un dîner un peu important et les danses entre tous les invités.

Ce moment était la première rencontre officielle entre les deux familles qui, après quelques semaines, se seraient apparentées. Pendant le dîner alors on s'accordait sur la fête des noces mais aussi sur la maison dans laquelle les époux allaient vivre et en général sur l'organisation de leur vie commune, par rapport aux conditions économiques de chacun.

La nuit suivante les amis et les jeunes des villages portaient la sciure. Une piste de sciure était faite entre la maison de la fiancée et celle des ses ex-fiancés pas encore mariés, la même chose pour le fiancé et ses ex-fiancées. La sciure servait symboliquement à essuyer les larmes des fiancés refusés: c'était une importante dénonciation sociale et une sanction publique pour les refusés mais aussi un contrôle social sur les futurs époux et sur leurs précédentes fréquentations.

Le jour après ou le dimanche suivant un autre pas très important envers la communauté avait lieu : devant la mairie il y avait les publications, les fiancés étaient "pendus". Du côté de la communauté religieuse pendant la messe principale le curé faisait l'annonce de la promesse de mariage : *l'an querià*, les deux ont été appelés. Les fiancés ne devaient pas, d'après la tradition, participer à cette messe.

Un traitement différent était réservé aux veufs. Si un veuf ou une veuve voulaient se remarier, ils devaient subir les sanctions de la communauté des jeunes à laquelle était enlevée une fille ou un jeune homme. Normalement les veufs faisaient tout en cachette, tant la fréquentation que les fiançailles et c'était difficile

pour les jeunes de pouvoir s'organiser mais lorsqu'ils venaient à savoir l'engagement entre les deux (déjà pendant la nuit des fiançailles, s'ils le savaient, mais sûrement à partir du jour des publications) avait lieu le charivari, *lo caraléi*. C'était un vacarme infernal fait avec cloches, sonnailles, couvercles, objets de différent type devant la maison du veuf ou de la veuve, pendant toutes les nuits, aussi après le mariage, jusqu'au moment où les veufs ne payaient l'équivalent d'une dame-jeanne ou d'un baril de vin. Si le mariage était entre deux veufs alors il n'avait pas lieu. C'était une dénonciation, une vengeance, un moyen de rachat contre le dommage communautaire.

Bien sûr la vie continue avec le mariage (la préparation, le cortège, le barrage aux époux, les plaisanteries, la fête, l'entrée de l'épouse dans la maison de la belle-mère...) et termine avec les rituels de la mort (*portéi lo gran méitre*, les annonces et les cloches, *prende lo perdon*, *lo sapelé*, la veille funèbre, l'enlèvement du corps à domicile par le curé, le cortège, les funérailles et les rites au cimetière, le deuil...). Beaucoup d'entre eux sont encore en usage. On en parlera, peut-être, dans une autre occasion.

BIBLIOGRAPHIE

GRANIER, Monica, *La cultura tradizionale di una comunità valdostana. Il ciclo dell'anno*. Vol. 1, Torino, Facoltà di scienze della formazione, 1995/1996.

VAN GENNEP, Arnold, *En Savoie. Du berceau à la tombe*, Marseille, Lafitte, 1981.